

71 - Enseignement Supérieur et Recherche - Subventions Vie Etudiante

Mme l'Adjointe SCHIRRER, Rapporteur : Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur l'attribution des subventions suivantes :

I - Rallye mathématique de Franche-Comté (UFC)

L'IREM (Institut de Recherche sur l'Enseignement des Mathématiques) est un centre de recherche sur l'enseignement des mathématiques dans toutes ses approches : épistémologique, ludique et didactique. Il a vocation à participer à la recherche dans le domaine de la formation et de l'enseignement des mathématiques à tout niveau, du primaire au supérieur.

Dans le cadre de son approche ludique, l'IREM conçoit et organise un concours intitulé le «Rallye mathématique de Franche-Comté» à destination des classes de 3^{ème} et 2^{nde} de l'Académie de Besançon. Les deux meilleures classes sont invitées à recevoir leur prix à l'UFR Sciences et Techniques de Besançon.

La journée de remise des prix du rallye est l'occasion d'ouvrir l'Université aux élèves du secondaire et de défendre l'image des mathématiques et des laboratoires auprès de leurs enseignants.

La Ville est invitée à soutenir la journée de la remise des prix et à participer aux récompenses des élèves. Il est proposé d'attribuer une subvention de 200 € à l'IREM.

II - Observatoire des sciences de l'Univers de Besançon - Accueil des scolaires

L'Observatoire de Besançon, propriété de la Ville, est emblématique de l'histoire scientifique de Besançon. Patrimoine classé au titre des monuments historiques (bâtiments de la fin du XIX^{ème} et collections d'instruments scientifiques pour la mesure du temps), il héberge des activités de recherche de l'Université. Des chercheurs en astrophysiques, en physique fondamentale et en temps-fréquence sont impliqués dans des recherches internationales, sur des sujets tels que la formation du système solaire, l'étude de la Galaxie et des étoiles, la préparation des missions spatiales...

L'Observatoire des Sciences de l'Univers s'ouvre de plus en plus à des visites pour le grand public. Les journées du patrimoine, la fête de la science, la nuit des étoiles, rencontrent un vif succès. L'Observatoire constitue un champ d'exploration qui suscite toujours rêves et curiosité.

L'Université de Franche-Comté s'est engagée depuis quelques années pour ouvrir son patrimoine, ses laboratoires, des espaces d'exposition (la Fabrika sciences...) aux scolaires et notamment aux primaires de la ville. De février à juin 2011, 57 groupes (870 élèves) dont 30 classes de primaire sont venus à l'Observatoire, véritable outil pédagogique pour aider l'enseignement de l'astronomie.

Pour faire face à ces demandes de visites, toujours croissantes, la Mission Culture Scientifique et l'Observatoire des Sciences de l'Univers en partenariat avec des médiateurs professionnels, forment des étudiants en science à la médiation scientifique.

Afin de guider, de former le jeune public bisontin, de lui donner le goût des sciences, l'Université sollicite le soutien de la Ville pour assurer, par des étudiants, une animation scientifique et pédagogique adaptée aux élèves du primaire.

Il est proposé d'attribuer une subvention de 2 000 € à l'Université de Franche-Comté dans ce cadre.

III - Vélocampus (Association étudiante)

L'Association VELOCAMPUS BESANÇON vise à promouvoir l'usage du vélo auprès des étudiants.

A la rentrée 2010-2011 une subvention de 9 000 € lui a été attribuée pour l'achat de vélos. Cette subvention a été entièrement utilisée pour acquérir 25 cycles, des pièces détachées et des antivols. Un local d'accueil des étudiants et une annexe pour le stockage des vélos a été attribué par le CROUS à VELOCAMPUS sur le Campus de la Bouloie. Depuis le mois d'avril 2011, les vélos ont été mis à la disposition des étudiants moyennant une participation aux frais de 5 € par mois, 25 € par semestre ou 45 € par an. 47 prêts ont été enregistrés en 7 mois (interruption pendant les vacances universitaires) ; tous les vélos sont utilisés. L'Association a en outre organisé à la rentrée 2011 deux bourses aux vélos au cours desquelles une cinquantaine de cycles ont trouvé acquéreurs parmi les étudiants bisontins.

Depuis novembre 2010, l'Association organise au moins une après-midi par semaine dans le local mis à disposition par le CROUS des ateliers d'entretien et de petite réparation. C'est également le lieu où l'on peut faire marquer son vélo contre le vol avec la machine mise à disposition par la Ville et où sont distribués des éclairages offerts par la Ville. Depuis octobre 2011 un autre atelier est organisé rue Mégevand, une heure chaque semaine. Enfin l'Association organise régulièrement des activités culturelles ou conviviales en rapport avec le vélo qui visent à promouvoir ce moyen de déplacement.

Les étudiants cyclistes utilisent majoritairement leur vélo pour les déplacements domicile-études par exemple depuis les résidences de la Bouloie vers le centre-ville ou le pôle santé. Sur ce dernier parcours, le vélo est très apprécié par ses utilisateurs en raison des améliorations récemment apportées sur l'itinéraire et parce que pour ce trajet ce mode de déplacement est plus rapide que le bus. Selon les responsables de l'Association on observe depuis cette rentrée que les parkings à vélos des différents sites universitaires sont davantage utilisés et que la proportion de cycles délabrés stagnant sur le campus de la Bouloie a diminué. Ces constats encouragent l'Association qui mobilise régulièrement quelques dizaines de bénévoles pour l'organisation de ses manifestations et la tenue des permanences hebdomadaires, à poursuivre et étendre son action.

Elle sollicite la Ville pour une nouvelle subvention pour l'acquisition de vélos supplémentaires. Il est proposé de lui attribuer une subvention d'équipement à hauteur de 12 000 €.

Propositions

Le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur l'attribution :

- d'une subvention de 200 € à l'Université de Franche-Comté (IREM) pour l'organisation et la gestion du rallye mathématiques. En cas d'accord, cette subvention sera prélevée au chapitre 65.23/65731 CS 400,

- d'une subvention à l'Université de Franche-Comté de 2 000 € (Mission Culture Scientifique de l'Université) pour accueillir à l'Observatoire les élèves des classes du primaire. En cas d'accord, cette subvention sera prélevée au chapitre 65.23/65731 CS 400,

- d'une subvention de 12 000 € à l'Association Vélocampus Besançon pour l'achat de vélos. En cas d'accord, cette subvention sera prélevée au chapitre 204.23/2042.10015 CS 400.

«**M. LE MAIRE** : Pas de remarques ? C'est adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 4, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

M. LE MAIRE et Mme SCHIRRER n'ont pas pris part au vote.

Récépissé préfectoral du 16 décembre 2011.